

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03065

Numéro SIREN : 522 202 415

Nom ou dénomination : FOND & MAT

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010873

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/010873**
n°de gestion : **2014B03065**
n°SIREN : **522 202 415 RCS Lyon**

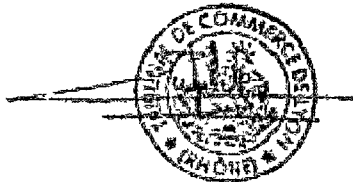
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 03/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FOND & MAT - Société par actions simplifiée
5147 route de Saint Genis 69610 Sainte-foy-l'argentiére -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5027870

"FOND & MAT"

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros

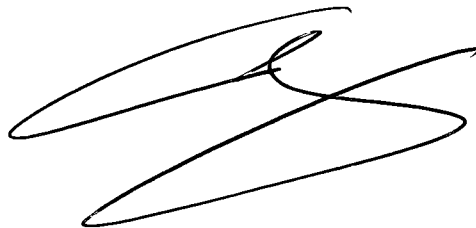
Siège social :

SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE (69610) 5147, Route de Saint Genis

522 202 415 RCS LYON

COMPTES ANNUELS**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Copie certifiée conforme par le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	121 037	73 550	47 487	23 525
	Autres immobilisations corporelles	2 000	2 000		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	123 037	75 550	47 487	23 525
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	761 520		761 520	44 032
	Autres créances	18 205		18 205	30 601
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	452 427		452 427	360 932
	Charges constatées d'avance (3)	45 083		45 083	41 493
	Total III	1 277 235		1 277 235	477 058
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 400 273	75 550	1 324 722	500 583

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 000	15 000
	Réserves		
	Réserve légale	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	338 036	204 515
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	287 256	133 520
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	641 792	354 536
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		8
	Emprunts et dettes financières diverses	2 151	2 123
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 270	78 793
	Dettes fiscales et sociales	38 510	42 623
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		22 500
	Total IV	682 930	146 047
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 324 722	500 583

(1) Dont à moins d'un an

682 930

142 957

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 849 955		1 849 955	1 451 514	
Chiffre d'affaires NET	1 849 955		1 849 955	1 451 514	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 685		
Autres produits			4		4
Total des Produits d'exploitation (I)			1 872 644	1 451 517	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 615 690	1 306 066	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 227	2 776	
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 997	25 904	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			3		2
Total des Charges d'exploitation (II)			1 667 917	1 334 749	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			204 727	116 769	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 184	2 148
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 184	2 148
2. Résultat financier (V-VI)	2 184	2 148
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	202 543	114 620
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	102 500	20 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	102 500	20 500
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 787	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	17 787	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	84 713	20 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		1 600
Total des produits (I+III+V+VII)	1 975 144	1 472 017
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 687 888	1 338 497
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	287 256	133 520

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 324 722.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 849 954.86 Euros et dégageant un bénéfice de 287 256.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	66 617		91 746
Matériel de transport	2 000		
TOTAL	68 617		91 746
TOTAL GENERAL	68 617		91 746

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		37 326	121 037	121 037
Matériel de transport			2 000	2 000
TOTAL		37 326	123 037	123 037
TOTAL GENERAL		37 326	123 037	123 037

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 092	49 997	19 539	73 550
Matériel de transport	2 000			2 000
TOTAL	45 092	49 997	19 539	75 550
TOTAL GENERAL	45 092	49 997	19 539	75 550

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	49 997				
TOTAL	49 997				
TOTAL GENERAL	49 997				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	761 520	761 520	
Impôts sur les bénéfices	7 054	7 054	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 233	9 233	
Débiteurs divers	1 919	1 919	
Charges constatées d'avance	45 083	45 083	
TOTAL	824 809	824 809	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	642 270	642 270		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 112	35 112		
Autres impôts taxes et assimilés	3 398	3 398		
Groupe et associés	2 151	2 151		
TOTAL	682 930	682 930		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 093
Dettes fiscales et sociales	3 398
Total	65 491

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	45 083
Total	45 083

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Dettes envers les parties liées :

- Financière MOG : 1050€
- SGC Travaux Spéciaux : 2040€

Créances envers les parties liées :

- SGC Travaux Spéciaux :175 920.36€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

"FOND & MAT"

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros

Siège social : SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE (69610) 5147, Route de Saint Genis

522 202 415 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
ET APPROUVEE PAR ELLE LE 15 MARS 2018**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter, ainsi qu'il suit, le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 qui s'élève à DEUX CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-SIX euros DIX-HUIT centimes, ci.....

287 256,18 €

- Prélèvement d'une somme de CENT CINQUANTE MILLE euros, ci.....
pour distribution à l'Associée unique d'un dividende de 100 euros par action, avec mise en paiement immédiate,

- 150 000,00 €

- Le solde, soit CENT TRENTÉ SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-SIX euros DIX-HUIT centimes, ci.....

137 256,18 €

est affecté au compte « Autres réserves » dont le montant au 30 septembre 2017, ci.....

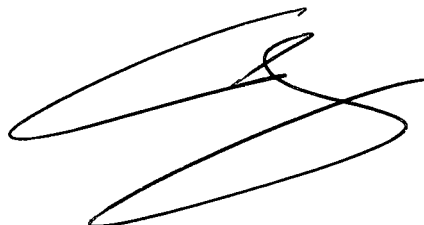
+ 338 035,82 €

se trouve ainsi porté à.....

475 292,00 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

**Pour extrait certifié conforme
par le Président**





CABINET Nicolas VIALlard

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Nicolas VIALlard

Expert-comptable Associé

Commissaire aux comptes

FOND & MAT

SAS au Capital de 15 000.00 EUROS

Siège Social : 5147 ROUTE DE SAINT GENIS

69610 SAINTE FOY L'ARGENTIERE

SIRET: 522 202 415 – APE 7732 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE DU 01.10.2016 AU 30.09.2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'assemblée de la société FOND & MAT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOND & MAT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.»

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint Etienne, le 28 février 2018

Cabinet Nicolas VIALARD



Nicolas VIALARD
Commissaire aux comptes

Désignation de l'entreprise SAS FOND ET MAT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 5147 RTE DE ST GENIS 69610 STE FOY L ARGENTIERE

Numéro SIRET * 5 2 2 2 0 2 4 1 5 0 0 0 2 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
			<u>3 0 0 9 2 0 1 7</u>	<u>3 0 0 9 2 0 1 6</u>
ACTIF			Net	Net
			3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Fonds commercial *	010		
	Autres *	014		
	Immobilisations corporelles *	028	123 037	23 525
	Immobilisations financières * (1)	040		
Total I (5)			044	048
			123 037	75 550
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		
	Marchandises *	060		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		
	Créances (2)			
	Clients et comptes rattachés*	068	761 520	44 032
	Autres * (3)	072	18 205	30 601
	Valeurs mobilières de placement	080		
	Disponibilités	084	452 427	360 932
	Charges constatées d'avance *	092	45 083	41 493
	Total II	096	1 277 235	477 058
Total général (I+II)			110	112
			1 400 273	75 550

PASSIF			Exercice N NET	Exercice N-1 NET
			1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	15 000	15 000
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 500	1 500
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	338 036	204 515
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	287 256	133 520
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	641 792	354 536
	Provisions pour risques et charges	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		8
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	642 270	78 793
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	40 661	44 746
	Produits constatés d'avance	174		22 500
	Total III	176	682 930	146 047
Total général (I + II + III)			180	
			1 324 722	500 583

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	91 746
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	102 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

A du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise SAS FOND ET MAT

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 0 0 9 2 0 1 7

Exercice N-1 clos le

13 0 0 9 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES D'EN

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	1 849 955	1 451 514
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	22 690	4
Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232	1 872 644	1 451 517
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes *	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)			242	1 615 690	1 306 066
Impôts, taxes et versements assimilés (CFE et CVAE *)		243	2 227	244	2 227	2 776
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
Dotations aux amortissements *				254	49 997	25 904
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	3	2
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 667 917	1 334 749
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	204 727	116 769
Produits financiers (III)				280		
Produits exceptionnels (IV)				290	102 500	20 500
Charges financières (V)				294	2 184	2 148
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	17 787	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices *				306		1 600
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	287 256	133 520
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2			312	287 256	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 not)				324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (+/- septies)	986	Zone franche urbaine (+/- octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (+/- quinquies)	138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (+/- septies)	981	Jeune entreprise innovante (+/- septies A)	989	Pôles de compétitivité hors CCI (art 44 undecies)	990	
Divers ZFA (+/- quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			350
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"						306 998
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col 1 Déficit col 2			352		354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col 1 Déficit col 2			370		372
						19 742

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 324 722.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 849 954.86 Euros et dégageant un bénéfice de 287 256.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	66 617		91 746
Matériel de transport	2 000		
TOTAL	68 617		91 746
TOTAL GENERAL	68 617		91 746

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		37 326	121 037	121 037
Matériel de transport			2 000	2 000
TOTAL		37 326	123 037	123 037
TOTAL GENERAL		37 326	123 037	123 037

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 092	49 997	19 539	73 550
Matériel de transport	2 000			2 000
TOTAL	45 092	49 997	19 539	75 550
TOTAL GENERAL	45 092	49 997	19 539	75 550

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	49 997				
TOTAL	49 997				
TOTAL GENERAL	49 997				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	761 520	761 520	
Impôts sur les bénéfices	7 054	7 054	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 233	9 233	
Débiteurs divers	1 919	1 919	
Charges constatées d'avance	45 083	45 083	
TOTAL	824 809	824 809	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	642 270	642 270		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 112	35 112		
Autres impôts taxes et assimilés	3 398	3 398		
Groupe et associés	2 151	2 151		
TOTAL	682 930	682 930		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 093
Dettes fiscales et sociales	3 398
Total	65 491

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	45 083
Total	45 083

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Dettes envers les parties liées :

- Financière MOG : 1050€
- SGC Travaux Spéciaux : 2040€

Créances envers les parties liées :

- SGC Travaux Spéciaux :175 920,36€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14, PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			8 887 073		8 887 073
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			2 569 738		2 569 738
- dotations de l'exercice			1 429 980		1 429 980
Total			3 999 718		3 999 718
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			2 560 091		2 560 091
- exercice			1 350 880		1 350 880
Total			3 910 971		3 910 971
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			1 318 219		1 318 219
- entre 1 et 5 ans			3 170 622		3 170 622
- à plus de 5 ans			165 817		165 817
Total			4 654 658		4 654 658
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			145 650		145 650
- entre 1 et 5 ans			636 010		636 010
- à plus de 5 ans			11 169		11 169
Total			792 829		792 829